

*Muzinich & Co. (Ireland) Limited*  
*32 Molesworth Street*  
*Dublin 2*  
*Ireland*

## **AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**

**Ce document est important et requiert votre attention immédiate. En cas de doute sur les mesures à prendre, nous vous conseillons de demander l'avis de votre conseiller en investissement.**

**Si vous avez vendu ou transféré toutes vos parts, veuillez remettre ce document à l'acheteur ou à l'acquéreur ou au courtier, à la banque ou à tout autre agent par l'intermédiaire duquel la vente ou le transfert a été effectué, afin qu'il le transmette à l'acheteur ou à l'acquéreur dans les plus brefs délais. Si vous êtes un représentant du porteur de parts mandaté, veuillez transmettre une copie de ce document et de toutes les pièces jointes à vos clients.**

**Tous les termes en majuscules utilisés mais non définis dans le présent document ont la signification qui leur est attribuée dans le prospectus du Trust (le « Prospectus »).**

**15 avril 2026**

**Muzinich Funds (le «Trust»)**

**Muzinich Market Duration Enhancedyield Fund (le «Fonds»)**

**Avis concernant des mises à jour postérieures à l'autorisation apportées au supplément du Fonds**

Cher détenteur de parts,

### **Contexte**

Nous vous écrivons en votre qualité de détenteur de parts du Fonds afin de vous informer de certaines mises à jour non significatives apportées au prospectus du Trust et au supplément relatif au Fonds.

### **Modifications apportées à l'annexe SFDR et à la section « Investissement responsable » du Supplément**

La politique ESG du Fonds a été modifiée; par conséquent, la section «Investissement responsable» du Supplément et l'annexe SFDR sont modifiées afin: (i) de remplacer la référence à « une implication directe dans la fabrication finale d'armes controversées » par «une implication dans la fabrication finale d'armes », telle que définie dans l'ensemble spécifique de traités qui y est mentionné; et de supprimer les exclusions concernant les émetteurs qui tirent plus de 5% de leur chiffre d'affaires annuel: de la fabrication de boissons alcoolisées; la production ou la distribution de divertissements pour adultes; la fabrication de produits en fourrure ou en cuir spécial; l'exploitation de jeux d'argent à des fins commerciales; la fabrication d'armes conventionnelles et les contrats militaires; la production d'énergie

Registered Address 32 Molesworth Street, Dublin 2 Ireland  
Authorised and Regulated by the Central Bank of Ireland  
Directors: William (Willie) Slattery, Brian O'Loughlin,  
Marie Mangan, Tatjana Greil Castro,  
Jennifer (Jen) Callaghan, Katharine (Kate) Laing, Dennis Murray

nucléaire et les services connexes; et l'extraction de pétrole et de gaz conventionnels ou non conventionnels.

En outre, le seuil de chiffre d'affaires applicable aux émetteurs exerçant des activités de fabrication de produits du tabac passe de 0% à 10% ; et pour les émetteurs impliqués dans l'exploitation minière ou l'extraction de charbon thermique et/ou la production d'énergie à partir de charbon thermique, la limite passe de 5% à 10%, sous réserve d'une dérogation pour les entités jugées disposer d'un plan de transition crédible visant à réduire leur dépendance ou leur exposition au charbon thermique au profit de formes d'énergie moins intensives en carbone, telles que les énergies renouvelables. La restriction concernant les émetteurs dont le classement ESG par secteur est inférieur à la médiane est également supprimée.

Chacun de ces changements est apporté afin de mieux aligner l'approche de la Société en matière d'investissement responsable sur celle de la majorité des autres fonds du Trust. Le Gestionnaire d'investissement continue de prendre en compte les risques liés à la durabilité dans la gestion du Trust et note que ces changements se traduiront par un univers de titres éligibles moins restreint.

### **Date d'entrée en vigueur**

Il est prévu que, sous réserve des exigences de la Banque centrale et conformément à celles-ci, ces modifications soient reflétées dans le Prospectus et les Suppléments et qu'elles prennent effet à compter du ou vers le 1er mai 2026.

Aucune action n'est requise de votre part et votre capacité à racheter vos parts conformément aux conditions du Prospectus et des Suppléments reste inchangée.

Si vous avez des questions relatives à ce qui précède, veuillez contacter Jen Callaghan par téléphone au +353 (1) 584 1530 ou par courriel à l'adresse [jcallaghan@muzinich.com](mailto:jcallaghan@muzinich.com).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

  
\_\_\_\_\_  
Pour et au nom de  
**Muzinich & Co. (Irlande) Limited**